

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

Lundi le 1^{er} août 2011, se tenait à 20h00 la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

M. le maire : Maurice Chrétien

Messieurs les conseillers suivants: René Desrosiers, Gervais Chamberland, Francis Pelletier, Michel Paris, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

La conseillère Raymonde Lévesque est absente.

Le poste de conseiller au siège no 4 est vacant.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Boivin, est présente.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h00 et les élus sont invités à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Michel Paris

Appuyé par Gervais Chamberland

Et résolu à l'unanimité l'acceptation de l'ordre du jour tout en laissant l'item "Varia" ouvert.

3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

Proposé par Francis Pelletier

Appuyé par Gervais Chamberland

Et résolu à l'unanimité l'acceptation du procès-verbal du 4 juillet 2011 tel que lu et présenté.

4- MISE À JOUR DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucune nouvelle déclaration.

5- CORRESPONDANCE

Les élus prennent connaissance de la correspondance.

6- LECTURE DES DÉPENSES ET REVENUS DU MOIS

La directrice générale fait lecture des revenus et dépenses du mois.

7- APPROBATION DES COMPTES

2011-08-109

Proposé par Michel Paris

Appuyé par René Desrosiers

Et résolu que le conseil municipal de Ste Jeanne d'Arc approuve et autorise le paiement des **comptes du mois** au montant de \$28 149.06 selon la liste remise aux élus par la directrice générale.

8- DEMANDE DE RENOUELEMENT DU CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LA DISPOSITION DES EAUX USÉES DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

2011-08-110

Proposé par Gervais Chamberland

Appuyé par Francis Pelletier

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc demande au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) le **renouvellement du certificat d'autorisation pour l'exploitation du système à vidange périodique desservant notre salle communautaire** et ce, pour une nouvelle période d'un an soit du 21 septembre 2011 au 21 septembre 2012, étant donné que le projet d'assainissement n'est pas encore réalisé. Une demande est faite afin que les frais exigibles de 526\$ pour l'obtention de ce certificat soient assumés par le programme d'aide aux municipalités dévitalisées.

9- MODIFICATION AU BUDGET INITIAL

2011-08-111

Proposé par René Desrosiers

Appuyé par Michel Paris

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc effectue une **modification au budget initial 2011** concernant les dépenses pour l'année 2011 comme décrit ci-dessous, suite à des dépenses plus élevées ou imprévues :

02-230-00 Sécurité civile

02-230-00-285 Frais dépl.	+100	02-320-00-310 Frais dépl. Voirie .	-100
02-230-00-432 Serv. payés autres mun.	+3100	02-220-00-432 Serv. payés autres mun.	-1000
		02-320-00-631 Carburant	-2100
02-230-00-515 Entr. et rép. chemin	+992	02-320-00-141 Salaire régulier voirie	-992
02-230-00-691 Hébergement –repas	+200	02-320-00-522 Entr. et rép. bâtiment	-200

02-320-00 Voirie municipale

02-320-00-649 Signalisation	+500	02-320-00-523 Entr. outil et équip.	-500
-----------------------------	------	-------------------------------------	------

02-610-00 Aménagement, urbanisme et zonage

02-610-00-499 Autres - animaux errants	+75	02-610-00-670 Fourn. De bureau	-75
--	-----	--------------------------------	-----

10- RÉPARATION DU CAMION 1994

2011-08-112

Considérant les réparations à effectuer sur le camion Inter 1994 suite à la vérification mécanique d'avril 2011;

Considérant que le poste de préposé aux travaux de voirie et mécanique est vacant et que le dit camion doit être prêt pour les opérations hivernales;

Il est proposé par Gervais Chamberland

Appuyé par Francis Pelletier

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise la **réparation du camion Inter 1994** par Services Francis Briand de St-Joseph de Lepage.

11- VARIA

A) COLLOQUE DE ZONE ADMQ

2011-08-113

Proposé par Michel Paris

Appuyé par René Desrosiers

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise la directrice générale Louise Boivin à se rendre au **colloque annuel de l'ADMQ du Bas St-Laurent** qui aura lieu à Matane le 7 septembre 2011 au coût de 65\$ pour les frais d'inscription.

B) ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT – LE CODE D'ETHIQUE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

2011-08-114

Proposé par Francis Pelletier

Appuyé par René Desrosiers

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise la

directrice générale Louise Boivin à se rendre à une **activité de perfectionnement** concernant le **code d'éthique des employés municipaux** qui aura lieu à Rimouski le 19 octobre 2011 au coût de 130\$ taxes en sus. Cette activité d'une durée de 3 heures est tenue par l'ADMQ.

C) VENTE DU CAMION CITERNE

Cet item de l'ordre du jour est reporté à une assemblée ultérieure. Les membres du conseil désirent obtenir des informations supplémentaires.

D) AFFICHAGE DES POSTES D'OPÉRATEUR DE MACHINERIE D'HIVER

2011-08-115

Proposé par Michel Paris

Appuyé par Gervais Chamberland

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise la directrice générale à afficher **l'offre d'emploi pour deux postes d'opérateur de machinerie** pour la saison hivernale 2011-2012 et à faire paraître la dite offre dans le journal l'Avantage.

E) PLACEMENT D'UN MONTANT DANS LE COMPTE AVANTAGE INVESTISSEURS ENTREPRISES DESJARDINS

2011-08-116

Proposé par Francis Pelletier

Appuyé par René Desrosiers

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise qu'un montant de **\$35 000** soit prélevé du compte courant de la municipalité afin d'être **placé dans le compte Avantage Investisseurs Entreprise Desjardins.**

16- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

17- LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Il est proposé par Michel Paris la fermeture de l'assemblée à 21h15.

Maurice Chrétien, maire

Louise Boivin, directrice générale / secrétaire-trésorière

